

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La réponse, monsieur l'Orateur, c'est que cela ne change rien à notre position. Le chef de l'opposition sait que le délai n'a pas été imposé à quiconque par le gouvernement fédéral. Tous les premiers ministres réunis à Victoria se sont mis d'accord là-dessus. En fait, ce délai a été arrêté à la demande d'autres gouvernements que le gouvernement fédéral. On pensait, comme la question avait déjà été débattue en février, que les premiers ministres pourraient déclarer nettement leur position à Victoria, mais certains ont demandé un délai de dix ou douze jours, le gouvernement fédéral a donc accepté et nous avons fait connaître notre réponse pendant ce laps de temps. Donc, la position du fédéral reste inchangée là-dessus.

Dans l'hypothèse où une province demanderait une prolongation du délai, tout ce que je puis dire, c'est que je consulterais les autres premiers ministres pour voir s'ils veulent l'accepter. Je n'ai aucune notion préconçue à ce sujet mais je sais qu'il faudrait rouvrir l'entente conclue à Victoria et selon laquelle on avait jusqu'au 28 juin pour fournir notre réponse.

* * *

LES FINANCES

L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DU 12 JUILLET

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre peut-il nous dire si l'on a établi un ordre du jour pour la conférence sur les questions économiques qui se tiendra le 12 juillet entre le gouvernement du Canada et les provinces, et s'il y figure des entretiens relatifs à une redistribution des revenus ainsi que des travaux préparatoires en vue des prochains accords sur le partage fiscal?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les points que vient de mentionner le chef de l'opposition ne sont pas, à ma connaissance, prévus à l'ordre du jour de la conférence de juillet. Celle-ci se propose essentiellement de familiariser les provinces avec le texte définitif du projet de loi sur la réforme fiscale que le gouvernement vient de soumettre à la Chambre, et en particulier, de solliciter leurs réactions à cet égard et de les aider, si elles le désirent, à se préparer en vue de soumettre plus tard à leurs assemblées législatives, des projets de loi coordonnés avec la loi fédérale, au cas où elles voudraient maintenir les accords relatifs à la perception fiscale. Je pourrais ajouter que l'accord de partage fiscal et autres questions qui préoccupent le chef de l'opposition feront l'objet d'une autre réunion à l'automne, selon un ordre du jour à déterminer. Nous avons discuté de cette question à Victoria et décidé de nous réunir à ce sujet, mais la réunion de juillet ne portera pas essentiellement sur ces questions.

LA CONSTITUTION

LA PROPOSITION DE REFERENDUM DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire? Le premier ministre peut-il nous dire si le ministre de l'Industrie et du Commerce exprimait la politique gouvernementale lorsqu'il a déclaré hier ou avant-hier à London, en Ontario, qu'il serait nécessaire de tenir un référendum sur l'acceptation de la charte de Victoria? Si le premier ministre désire connaître mon opinion à ce sujet, je serais très heureux de la lui communiquer. J'aimerais savoir si c'est la position du gouvernement.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ignore tout de cette déclaration. Si elle a été faite en ces termes, elle ne représente pas l'opinion du gouvernement bien que l'opposition laisse entendre que c'est la sienne.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, si le premier ministre veut connaître mon opinion je lui dirai que ce serait une très grave erreur qui pourrait faire courir de grands risques au pays.

M. l'Orateur: Le député de Saskatoon-Biggar désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Gleave: Non, monsieur l'Orateur, il s'agit d'un autre sujet.

* * *

LES FINANCES

L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DU 12 JUILLET—LA QUESTION DES TAXES DE VENTE ET D'ACCISE

L'hon. Marcel Lamberg (Edmonton-Ouest): J'aimerais poser une question concernant les sujets soulevés par le chef de l'opposition au sujet de la réunion du 12 juillet. Le ministre des Finances a-t-il l'intention de discuter avec ses homologues de la révision des taxes de vente, d'accise, etc. dans l'esprit de la réforme fiscale pour laquelle leur pleine collaboration est nécessaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ignore les détails de l'ordre du jour de la réunion de juillet. Je répète ce que j'ai dit précédemment. Il est essentiel de discuter des propositions de réforme fiscale présentées au Parlement il y a quelques jours.

* * *

LES GRAINS

LES PAIEMENTS TRANSITOIRES ET LE PROJET DE LOI SUR LA STABILISATION

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre?